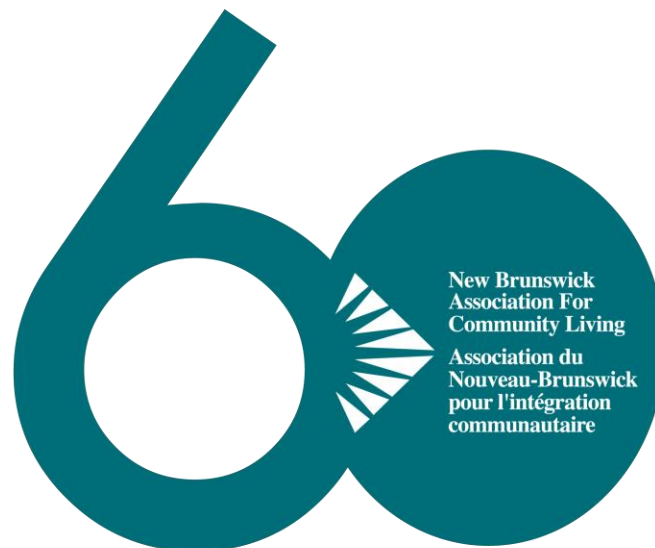


60^e CONFÉRENCE ET CÉLÉBRATION DE L'ANBIC

Demande de subvention 2017



***Veillez remplir la présente demande et la faxer au 506-453-4422
L'échéance pour la demande est le 18 octobre 2017.***

L'ANBIC dispose d'un nombre limité de subventions pour aider les personnes ayant un handicap intellectuel, les familles, et les bénévoles afin qu'ils assistent à la 60^e conférence et célébration de l'ANBIC. La priorité sera accordée aux personnes ayant un handicap intellectuel et à leurs familles.

La conférence vise à :

- Fournir une occasion de traiter d'enjeux importants pour les familles, les personnes autonomes, les défenseurs d'intérêts, les bénévoles et les professionnels;
- Promouvoir un sentiment d'appartenance chez les familles, les personnes autonomes, les bénévoles et les professionnels;
- Créer une occasion de renouvellement par le partage d'histoires de lutte et de succès;
- Créer une atmosphère dans laquelle les familles, y compris leurs fils et leurs filles, se sentent accueillies et à l'aise;
- Sensibiliser aux enjeux importants alors que nous nous tournons vers l'avenir.

Ce qu'il faut savoir concernant votre demande de subvention :

- **TOUTES** les demandes de subvention **DOIVENT** être accompagnées d'un formulaire d'inscription à la conférence **DUMENT REMPLI**;
- Les demandeurs doivent expliquer en quoi ils profiteront de la conférence;
- Les subventions doivent servir uniquement aux fins énoncées. Si la subvention n'est pas utilisée pour assister à la conférence, elle doit être retournée à l'ANBIC;
- Les demandeurs peuvent demander de l'aide de l'ANBIC pour préparer leur demande de subvention;
- Les demandeurs peuvent demander des clarifications sur les raisons qui ont motivé le refus ou l'approbation d'une partie seulement de leur demande de subvention;
- La demande de subvention **DOIT** inclure suffisamment de renseignements pour permettre un examen adéquat;
- Les demandeurs doivent être des résidents du Nouveau-Brunswick.

Nous pouvons accorder des subventions jusqu'à un montant maximal de 350 \$ par famille

**** Les feuillets de renseignements A et B et le formulaire de budget doivent être remplis avec le plus de détails possibles et retournés à l'ANBIC. ****

60^e conférence et célébration de l'ANBIC – Demande de subvention 2017
Feuille de renseignements A

Subvention pour la 60^e conférence de l'ANBIC

Nous accordons des subventions pour aider les personnes ayant un handicap intellectuel, leurs familles et les bénévoles afin qu'ils participent à la 50^e conférence et célébration de l'ANBIC [les 27 et 28 octobre 2017]. ***Vous devez fournir tous les renseignements pour que votre demande soit examinée.***

But

Renseignements généraux

Nom

Téléphone [maison / travail / fax / courriel]

Adresse

Ville

Code postal

Date de la demande :

Description du demandeur et signature

Personne Organisme Autre (décrire) _____

Date

Signature du demandeur

Montant total demandé

_____ \$
[Maximum de 350 \$ par famille]

- Note : En raison des fonds limités, toutes les demandes ne seront pas nécessairement approuvées.

DATE LIMITE DES DEMANDES – LE 18 OCTOBRE 2017

**** TOUTES LES DEMANDES DOIVENT NOUS ÊTRE PARVENUES À CETTE DATE ****

Pour toute question, contactez :

Rebecca Pilson, Coordinatrice de la planification & TI

Tél. : 506-453-8635

Sans frais : 1-866-622-2548

Fax : 506-453-4422

Courriel : rpilson@nbacl.nb.ca

Aperçu de la demande de subvention

1. *Veillez indiquer les noms et le lien de parenté de chacune des personnes qui participent, y COMPRIS LES ENFANTS :*

2. *Veillez indiquer si vous êtes :*

- Un parent / tuteur
- Un frère ou une sœur
- Une personne autonome
- Un intervenant / professionnel

3. *Veillez expliquer en quoi votre participation à la 60^e conférence et célébration de l'ANBIC vous sera bénéfique, à vous et / ou aux personnes que vous soutenez :*
